

Assemblée générale du 5 décembre 2020

Rapports moral et financier

Rapport moral

Depuis août 2019, l'association a poursuivi sa progression en nombre d'adhérents. A ce jour, avec plus de 550 foyers, la SPSH atteint son point le plus haut des dix dernières années. Nous observons également un nombre grandissant de demandes d'adhésion provenant d'habitants de communes voisines, intéressés par certains dossiers à caractère transversal.

Si elle n'est pas une fin en soi, cette croissance marque l'intérêt que la communauté porte à la SPSH et nous avons la certitude que nos actions nous conduiront à maintenir un développement régulier dans les prochaines années.

En effet, le travail de nos différentes commissions, toutes animées par des bénévoles, nous permet d'approfondir un nombre important de sujets stratégiques pour notre communauté. Ni la pandémie, ni le retard qu'elle a causé dans l'installation de la nouvelle équipe municipale n'ont entamé notre ardeur à traiter les sujets d'intérêt public. Notre cercle de bénévoles participant à l'élaboration de ces dossiers s'est par ailleurs élargi pendant la période.

Pour rappel, la SPSH est structurée autour de six commissions auxquelles participent plus d'une vingtaine de personnes :

- Lac, port et littoral
- Urbanisme
- Sécurité et environnement
- Comptes publics
- Relations extérieures
- Communication

Nous revenons ci-après sur les engagements et réalisations de l'année écoulée.

1. Lac, port et littoral

1.1. Lac

Les travaux de désensablement du lac menés entre novembre 2018 et avril 2019 ont constitué le thème majeur de notre assemblée générale d'août 2019. Xavier Gaudio, encore maire alors, avait d'ailleurs fait le choix d'en être absent plutôt que d'avoir à répondre à nos constats. Dans les mois qui ont suivi cette AG nous avons répété et expliqué pourquoi nous contestons les performances annoncées par les entreprises prestataires et reprises, sans contrôle, par nos élus de l'époque.

Nos différends, pour l'essentiel, portaient sur :

- le volume de sable extrait du lac (100 000 à 120 000 m³ vs. 40 000 m³) ;
- la qualité de l'exécution (chenal trop excentré, ...) ;
- le coût (supérieur au budget voté et décorrélé du résultat).

Notre Flash Info N° 47, entièrement dédié à ce sujet, fut très mal reçu par la municipalité et MACS. Convaincus que nous nous étions trompés, ou peu enclins à admettre qu'ils l'avaient été, nos élus décidèrent de rompre le dialogue avec la SPSH.

Sachant que la période électorale ne serait pas favorable à la réflexion des élus sur l'avenir du lac, nous avons choisi d'agir plutôt qu'attendre et poursuivi notre travail afin de préparer la 2^{ème} phase, qui est celle de la maintenance régulière du lac à réaliser au cours de la prochaine décennie.

Notre dossier documente l'exécution de cette maintenance en traitant les contraintes techniques, économiques, environnementales et politiques.

Le volume de sable ayant été le principal objet de discorde, nous avons fait procéder en mai 2020, à nouveau et à nos frais, à une bathymétrie qui a confirmé une bonne partie de nos conclusions précédentes.

Nous prévoyons d'achever ce travail avant la fin de l'année 2020. Les grandes lignes en ont été récemment présentées à Christophe Vignaud, notre maire. Nous avons rencontré une écoute attentive et noté une volonté affirmée de faire progresser ce sujet.

Enfin, pour terminer sur une note plus récréative, à l'initiative et sous la houlette de Daniel Gustin, les promenades-découverte du tour du lac ont été rétablies en juillet et août, dans le respect, bien sûr, des contraintes sanitaires.

1.2. Port

Le port fait partie, bien entendu, de la problématique de l'état du lac en matière de qualité des eaux et des sédiments.

La qualité des eaux du port constitue un sérieux sujet d'inquiétude. Nous avons réalisé, fin novembre 2019, une visite de la zone technique du port, en vue d'établir un constat des modes de collecte et de gestion des déchets solides et aqueux issus du carénage des bateaux, ainsi que de celles des eaux pluviales potentiellement en contact avec ces déchets. De nombreux points d'alerte nous sont alors apparus.

Le 13 janvier 2020 nous avons interpellé par courrier le service technique de MACS concerné ; nous n'avons reçu aucune réponse. La SPSH poursuivra son travail sur le périmètre du port en 2021 et ne laissera pas les questions posées à MACS sans réponse.

En parallèle, et bien qu'ils ne règlent que localement le problème de l'ensablement de l'ensemble du port, nous reconnaissons la pertinence et l'intérêt des travaux menés dans le canal du Boucarot et l'entrée du port il y a quelques mois ; ils permettent à la vedette de la SNSM (les Sauveteurs en Mer) d'opérer, quelle que soit la marée.

1.3. Littoral

Le littoral – et, plus spécifiquement, le trait de côte - est sans doute le sujet sur lequel, faute de ressources, nous avons le moins avancé ces derniers mois.

Nous avons désormais constitué un groupe de travail dont l'objectif est :

- d'analyser les conclusions du dossier de PPRL (les Plans de Prévention des Risques sont dits Littoraux, Inondation ou Technologiques) présenté récemment par les pouvoirs publics (cf. Flash Info N° 51) ;
- de traduire en actions concrètes les décisions qu'il serait nécessaire de prendre pour mieux protéger les communes concernées (Capbreton, Soorts-Hossegor, Angresse et Seignosse) des effets dévastateurs de l'érosion et de la submersion marines.

2. Urbanisme

2.1. Le PLUi - Plan Local d'Urbanisme intercommunal

L'année 2019 a vu la SPSH participer à l'élaboration du PLUi dont la version finale a été entérinée en 2020 après plusieurs actions correctives menées à l'initiative de la préfecture.

Nous nous préparons désormais à formuler un certain nombre de recommandations complémentaires visant à l'amélioration de ce plan lorsque les instances concernées autoriseront la première vague de modifications.

2.2. Les permis de construire

Par ailleurs, notre attention s'est portée sur le sujet très controversé des permis de construire.

Nous avons, dès 2019, suivi avec attention les conditions et le contexte de l'édification du bâtiment annexe de la Maison Blanche, ouvrant sur la rue des Hippocampes.

Au-delà du cas particulier - que nous avons exceptionnellement accepté de traiter - c'est le problème plus générique du dévoiement, de plus en plus fréquent, des permis de construire auquel nous avons décidé de nous intéresser désormais.

A cet effet, nous avons créé un groupe de travail dont l'objectif est de suivre, autant que faire se peut, le processus d'obtention des permis de construire et la conformité de leur exécution.

Trop d'abus nous ont été signalés, il convient de veiller à un retour au respect de la loi, par tous.

Nous souhaitons qu'une collaboration efficace soit engagée avec la municipalité. Le contact a d'ores et déjà été établi.

2.3. L'îlot Gomez et la place des Landais

C'est ensuite l'arrêté de péril frappant les commerces de la rue et la place des Landais qui nous a conduits à publier, fin juin, le Flash Info N° 49 « La malédiction de l'îlot Gomez ».

La place des Landais et le front de mer restent un sujet d'attention pour la SPSH. Nous collectons et étudions des informations, fournies par des professionnels et des particuliers, relatives à la solidité des structures - le sous-sol - de l'ensemble de l'îlot Gomez. Nous publierons, dans les prochains mois, un état des lieux.

3. Sécurité et environnement

3.1. Sécurité

L'ABCédaire 2019 a permis de recueillir plus de 700 commentaires - dont 2/3 défavorables et 1/3 favorables - un nombre en augmentation par rapport aux années précédentes.

Une communication exhaustive de ces commentaires a été remise à la mairie ainsi qu'à la police municipale.

Bien que perfectible, cet exercice nous paraît essentiel pour que l'équipe municipale ait connaissance, chaque automne, de ce qui plaît ou déplaît à une partie de ses administrés.

Par ailleurs, nous disposons désormais d'un ensemble de données qui nous permet de mesurer plus finement les tendances qui se sont dégagées au cours des quatre dernières années. Nous vous en communiquerons la synthèse en début d'année prochaine.

La situation sanitaire a stoppé les échanges programmés avec la mairie pour discuter des problèmes de sécurité, dont celui que pose la circulation sur les pistes cyclables. Néanmoins, une réunion importante a permis de valider des mesures urgentes à engager pendant la période estivale en matière de signalétique et de présence policière.

Au cours de l'été 2020, nous avons constaté des améliorations dans les deux domaines précités sans que, pour autant, tous les problèmes soient réglés.

3.2. Environnement

La SPSH a constitué un groupe de travail dont l'objectif est d'étudier les pollutions spécifiques au lac ou au bassin versant.

Le sujet de la qualité des eaux et des sédiments du lac enrichira prochainement les volets économiques et techniques en cours d'élaboration.

En complément, nous nous intéressons également au développement des cyanobactéries qui peuvent devenir dangereuses pour la faune et la flore parce qu'elles prolifèrent dans le milieu lors d'efflorescences algales.

Ces initiatives démarrées au début de l'année 2020 nous permettront de faire un premier point d'avancement de nos travaux en fin d'année.

4. Comptes Publics

La SPSH étudie depuis 2015 les comptes publics de Soorts-Hossegor et, plus largement, des communes qui forment l'intercommunalité MACS.

Nous avons considéré en 2020 qu'il était nécessaire de réaliser une synthèse de l'ensemble des analyses financières menées depuis 2016, dont certaines ont été présentées au cours de nos précédentes assemblées générales.

C'est un exercice difficile qui vise à permettre, d'une part, la compréhension des principaux indicateurs financiers et, d'autre part, la communication précise et fiable des informations qui structurent nos analyses.

Nous avons publié sur le site de la SPSH les deux premiers volets de notre étude qui en comptera trois dans sa version achevée :

1. tendances et commentaires relatifs aux comptes consolidés de MACS et de ses communes ;
2. tendances et commentaires relatifs à la commune de Soorts-Hossegor ;
3. analyse détaillée des principaux indicateurs financiers et physiques.

Cette étude sera actualisée chaque année en fonction de la mise à disposition des chiffres par la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs).

Enfin, nous avons pris récemment l'initiative de réactiver le dossier de l'eau dans ses composantes « distribution » et « collecte et assainissement » afin d'appuyer la mairie dans ses futures discussions concernant les renouvellements de contrat avec les opérateurs actuels (Suez et Sydec). Des économies substantielles - qui bénéficieront aux habitants de la commune - sont à réaliser à l'issue des négociations à venir.

Une synthèse de l'ensemble de nos travaux vous sera communiquée prochainement.

5. Relations extérieures

La situation sanitaire n'a pas permis de respecter le calendrier de rencontres des membres du GAP 40 prévues au cours du 1^{er} semestre 2020. Nous espérons pouvoir nous réunir en début d'année prochaine.

6. Autres sujets

6.1. Reconnaissance d'intérêt général

La SPSH a été reconnue d'intérêt général en juin 2020.

Au-delà de la satisfaction que cette reconnaissance procure à celles et ceux qui ont œuvré au sein de notre association pendant des années, nous pouvons désormais financer notre stratégie et nos actions (experts, juristes...) au moyen de dons défiscalisés.

6.2. Mieux vous connaître

Comme nous l'avons indiqué dans notre introduction, nous avons observé une croissance constante du nombre de nos membres au cours de ces 10 dernières années. Nos outils de gestion et d'information n'ont pas évolué au même rythme, nous devons les améliorer et vous permettre d'y accéder simplement et efficacement.

Nous vous proposerons, dans le courant du 2^e trimestre 2021, un site internet plus ouvert et interactif : des informations partagées, la possibilité d'accéder à vos données personnelles pour les mettre à jour, un module de sondage interactif simple d'utilisation, ...

6.3. Communication avec les élus

Durant la campagne pour les élections municipales la SPSH a rencontré chacun des candidats autour d'un questionnaire unique de 33 questions destinées à approfondir, au-delà des programmes, les points importants pour la SPSH et ses adhérents.

Les trois candidats, accompagnés d'un (Jean-Jacques Tirquit et Christophe Vignaud) ou plusieurs (Henri Arbeille) membres de leur équipe, ont été reçus par notre président et des membres du bureau de la SPSH. Nous les remercions pour le temps qu'ils nous ont consacré et la qualité de leurs réponses.

La neutralité politique de la SPSH est une exigence statutaire. Nous l'avons respectée sur un temps électoral exceptionnellement long – de février à fin juin – et n'avons pas communiqué à propos des rencontres évoquées ci-dessus.

Notre objectif n'était d'ailleurs pas d'évaluer les candidatures et les candidats pour publier ensuite une recommandation : aucun des adhérents de la SPSH électeur dans notre commune ne veut, ni ne peut, attendre de la SPSH des consignes de vote. Nous voulions mieux connaître et faire préciser les engagements que chacun disait vouloir prendre afin de les rappeler, si nécessaire, en cours de mandat.

De même – et toujours dans le respect de la neutralité que nous vous devons - nous avons différé la publication de notre Gazette N° 69 et le dossier concernant la place des Landais.

Ce faisant, nous considérons avoir été d'une parfaite équité vis à vis des trois équipes candidates à la municipalité.

Enfin, sachant que la municipalité ne disposait ni des adresses mails ni des numéros de téléphone de ses administrés, la SPSH a fait le choix, pendant le premier confinement, de transmettre à ses adhérents les informations reçues de la mairie.

Nous sommes heureux d'avoir ainsi participé à l'établissement d'un réseau de communication au sein de notre communauté... et au-delà puisque certains adhérents nous ont dit avoir eux-mêmes relayé les messages vers d'autres résidents non-adhérents.

7. Modification des statuts de l'association

7.1. Modification de l'article 1 de nos statuts

Au cours de bientôt trente ans d'existence, la **Société de Propriétaires à Soorts-Hossegor** s'est adaptée à son environnement, aux complexités administratives et aux transferts de compétences entre les communes et MACS en élargissant son champ de réflexion et d'action : lac, littoral et urbanisme, toujours, mais aussi sécurité et environnement, finances municipales et intercommunales, protection de l'intérêt public au sein de l'intercommunalité.

Les administrateurs actuels ont deux soucis permanents, d'égale importance :

- que soient préservés le site et la qualité de vie exceptionnels auxquels nous sommes tous attachés ;
- que l'avenir soit préparé et maîtrisé : rien ni personne ne mettra Soorts-Hossegor sous cloche, il faut prévoir pour ne pas subir.

Le conseil d'administration de la SPSH a souhaité transcrire l'évolution de l'association dans son nom, que ce nom dise ce que nous sommes, ce que nous faisons, ce qui nous réunit. Interrogés sur ce point en octobre dernier vous avez, très majoritairement, exprimé votre accord avec ce projet.

Vous vous êtes, très majoritairement encore, prononcés pour la conservation de « Soorts-Hossegor » dans notre nom et nous avons opté pour la conservation de « la marque » SPSH, connue de nos élus et de celles et ceux qui s'intéressent à la vie locale.

Vous avez proposé bon nombre de mots et concepts parmi lesquels deux idées fortes : la conservation de ce que nous avons la chance d'avoir et la nécessité de l'inscrire dans une vision d'avenir.

Aujourd'hui nous soumettons donc à votre vote l'adoption de notre nouvelle identité : SPSH pour **Sauvegarde et Perspectives Soorts-Hossegor**, enrichie de « Côte Sud » qui marque notre spécificité de commune littorale du sud des Landes et indique notre zone d'intérêt et d'influence « politique ».

7.2. Modification de l'article 8 de nos statuts

Pour des raisons de commodités administrative, comptable et financière le conseil d'administration souhaite caler l'exercice comptable de l'association sur l'année calendaire : 1^{er} janvier au 31 décembre.

Cette proposition est soumise à votre vote.

7.3. La cotisation de l'année 2021

La modification de l'exercice comptable, aura une incidence sur le calcul des cotisations de l'année 2021 : vous avez réglé en 2020 une cotisation de 25 euros couvrant la période du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021, en conséquence la cotisation appelée pour 2021 devra correspondre à la période de huit mois courant du 1^{er} mai au 31 décembre 2021, soit : $25/12 \times 8 = 16,66$ euros arrondis à 17 euros.

Cette proposition est soumise à votre vote.

Pour toute nouvelle adhésion enregistrée à compter du 1^{er} novembre 2020, il sera demandé une cotisation de 25 euros au titre de l'année 2021.

8. Conseil d'administration

Trois membres du conseil d'administration : François Delouis, Tristan de la Broise et Françoise Roucaud-Nadal ont, pour des raisons personnelles, fait le choix de renoncer à leur mandat d'administrateur.

Trois administrateurs sont en fin de mandat : Marie-Claude Gemain, Bernard Giland et Dominique Menaut ; ces deux derniers ont exprimé leur souhait de le voir renouveler.

Le président, Gérard Chochoy, et tous les administrateurs remercient les sortants pour leur dévouement et la qualité du travail produit durant leur(s) mandat(s).

Quatre membres de l'association, déjà très actifs au sein de nos commissions, sont candidats aux postes devenus vacants. Il s'agit de :

DENIS CHANDON

Né en 1960 (60 ans), Denis est divorcé, a cinq enfants et deux petits-enfants. Titulaire d'un DUT Gestion des entreprises et des administrations, il a travaillé dans l'industrie médicale (Direction Financière et Direction Générale). Créateur en 2013 d'une société de conseil qui a son siège à Hossegor il habite depuis 2016 la maison que ses parents - venus pour la première fois à Hossegor en 1948 et amoureux du lac et de l'océan - ont fait construire en 1951. Denis participe à la commission comptes publics.

DANIEL GUSTIN

Né en 1955 (65 ans), Daniel est marié, a trois enfants et quatre petits-enfants. Ingénieur (École Nationale Supérieure de Géologie de Nancy et École Nationale Supérieure du Pétrole et des Moteurs de Rueil-Malmaison), il a fait carrière dans le secteur de l'exploration et production pétrolière (Elf puis Total). Tombés sous le charme d'Hossegor et de son lac dans les années 80, Martine (administratrice depuis 2019) et Daniel sont propriétaires à Hossegor depuis 1999. Retraité depuis 2018, Daniel vit une grande partie de l'année à Hossegor.

Responsable de la commission Lac, port et littoral, impliqué dans les activités de la SPSH pour contribuer à préserver et développer le patrimoine tout à la fois magnifique et sensible d'Hossegor-Capbreton.

FRANÇOIS MASCLE

Né en 1954 (66 ans), François est marié, a deux enfants et quatre petits-enfants. Ingénieur (Sup'Elec), il a oeuvré dans le secteur de l'énergie : EDF puis Engie. Tombé amoureux d'Hossegor en même temps que de son épouse, hossegorienne de souche. Propriétaire à Hossegor depuis 1991 et résident permanent depuis sa retraite en 2015.

François s'est engagé dans les activités de la SPSH pour préserver l'élégance océane et le côté « nature » d'Hossegor malgré son développement. Participe à la commission Urbanisme.

JACQUES MAURIAUD

Né en 1953 (67 ans), Jacques est marié, a trois enfants et quatre petits-enfants. Ingénieur de formation - spécialité : Géotechnique et Génie civil. Sa carrière s'est déroulée à Toulouse dans la construction et la promotion immobilière (immobilier d'entreprise et bâtiment à usages spécifiques). François est retraité et résident permanent à Hossegor depuis 2017 après y avoir été locataire saisonnier puis propriétaire dès les premières années 2000.

Membre du jury du grand prix de la biographie de la Ville d'Hossegor, participe à la commission Urbanisme de la SPSH et à la commission municipale pour la réhabilitation du Sporting-Casino.

Nous vous indiquons que deux administrateurs souhaitent que leur mandat soit renouvelé ; il s'agit de :

BERNARD GILAND

Né en 1946 (74 ans), Bernard est marié, a deux enfants et quatre petits-enfants. Fasciné par l'océan dès son plus jeune âge, capitaine au long cours, pilote du port de Dunkerque, consultant-expert spécialisé dans la manœuvre des très grands navires et dans leurs terminaux portuaires et accès, Bernard n'a jamais quitté la mer.

Installé à Hossegor en 1992, après l'avoir fréquentée pendant vingt ans, Bernard a adhéré à la SPSH en 2011 et a intégré la commission Lac, port et littoral, puis le conseil d'administration. Trésorier et responsable du fichier des adhérents, « Blue lake matters » est sa devise.

DOMINIQUE MENAUT

Né en 1949 (71 ans), Dominique est marié, a deux enfants et trois petits-enfants. Issu d'une famille d'industriels landais, ses parents et grands-parents résidaient l'été sur les dunes d'Hossegor et de Vieux-Boucau. Passionné par la mer et la pêche, c'est dans l'industrie du bois que Dominique a fait carrière (l'océan, la forêt, 100 % landais...).

Membre de la SPSH depuis sa création en 1992 et président de 2012 à 2019.

Ces six candidatures sont soumises à votre vote.

RAPPORT FINANCIER

A. Compte de résultat

L'exercice comptable 2019/2020 a été marqué par les éléments exceptionnels suivants :

1. Le retard constaté dans le règlement des cotisations cause une réduction du montant des produits.
Pour la clôture comptable la prudence nous amène à ne comptabiliser que les cotisations réellement encaissées au 30 avril 2020.
2. Bathymétrie du lac : il s'agit de la dépense engagée pour la réalisation de la bathymétrie en mai 2019 dans le cadre de notre contestation concernant le désensablement du lac (1 800 euros).
3. Équipement informatique et évolution du site SPSH (environ 1 000 euros).

Malgré le caractère exceptionnel de ces éléments, la situation est proche de l'équilibre (-97,44 euros) .

COMPTE DE RÉSULTAT EXERCICE 2019 - 2020		Rappel
PRODUITS		2018-2019
Cotisations encaissées	12 275,00 €	13 025,00 €
Recettes liées aux animations	7 426,00 €	3 125,00 €
Gap 40	181,00 €	
Divers	292,50 €	15,00 €
Produits financiers	142,11 €	145,86 €
Dons	116,00 €	202,00 €
Total des produits	20 432,61 €	16 512,86 €
CHARGES		
<i>Administration générale</i>		
Assemblée générale	1 630,76 €	2 023,71 €
Assurances et charges annuelles	124,23 €	411,18 €
Fournitures de bureau	2 941,53 €	2 701,23 €
Site internet	797,44 €	1 620,00 €
<i>Sous-total</i>	<i>5 493,96 €</i>	<i>6 756,12 €</i>
<i>Information, animation, communication</i>		
Gazettes	3 899,46 €	3 711,22 €
Plaquettes		320,40 €
Divers	449,99 €	179,18 €
Animations	7 568,49 €	3 458,09 €
GAP 40	64,65 €	
Commissions	3 053,50 €	1 518,86 €
<i>Sous-total</i>	<i>15 036,09 €</i>	<i>7 668,89 €</i>
Total des charges	20 530,05 €	15 943,57

Total des produits	20 432,61 €
Total des charges	20 530,05 €
Résultat	- 97,44 €

B. Bilan au 30 avril 2020

La situation de la trésorerie est restée saine malgré les retards de paiement de cotisation et les dépenses exceptionnelles.

ACTIF		PASSIF	
Banque	1 644,27 €		
	<i>SPSH</i>	<i>1 501,54 €</i>	
	<i>GAP 40</i>	<i>142,73 €</i>	
Livret	19 194,83 €	Résultat	- 97,44 €
Caisse	174,31 €	Report à nouveau (N-1)	21 110,85 €
Total	21 013,41 €	Total	21 013,41 €
